

## **Procès-verbal**

### **6<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le mercredi 12 juin 2024, à 19h**

**Rencontre en salle et en ligne**

**Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère**

**305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7**

**Salle RC15**

### **Sont présents**

M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, présidente (virtuel)

M. Patrick Raymond, vice-président

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M<sup>me</sup> Laurie Plamondon, trésorière

M. Patrick Desrochers, administrateur

M. Lorenzo Genois, administrateur

M<sup>me</sup> Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M<sup>me</sup> Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtel's – Loretteville  
[sans droit de vote]

### **Sont également présents**

M. Florient Lefbvre-Demers, Collectif Canopée

M. Sergio Paolo Solano, Collectif Canopée

### **Absente**

M<sup>me</sup> Véronique Dallaire, conseillère municipale du quartier Duberger – Les Saules

### **IL Y A QUORUM**

Outre les personnes mentionnées, 6 citoyens sont en visioconférence et 4 citoyens sont présents dans la salle.

## Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Présentation Collectif Canopée	19 h 05
4.	Période d'information des conseillères municipales	19 h 35
5.	Questions et commentaires du public	19 h 50
6.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
	a. Suivi PPU Chauveau	
	b. Des Châtelers en Action - Bilan	
	c. Trottoir demandé sur rue de la Volière	
	d. Déplacement bureau arrondissement	
	e. Sécurité routière - école Notre-Dame-des-Neiges	
	f. Demande de station àVélo	
7.	Fonctionnement du conseil	20 h 20
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Résolution pour le secrétariat de soutien	
	c. Correspondance	
8.	Adoption de procès-verbaux	20 h 30
	a. Assemblée ordinaire du 8 mai 2024	
9.	Divers	20 h 35
	a. Pique-nique familial au parc Véga	
	b. Prochaine rencontre septembre	
10.	Varia	20 h 40
11.	Levée de l'assemblée	20 h 45

Isabelle Chabot, Présidente

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le vice-président ouvre l'assemblée à 19 h 00.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Pierre Turgeon propose d'ajouter le point **6f. Demande de station à Vélo.**

Sur une proposition de Patrick Desrochers, dûment appuyée par Laurie Plamondon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout.

## **3. Présentation du Collectif Canopée**

Le Collectif Canopée est un OBNL œuvrant en environnement. Sa mission est d'inspirer et de connecter pour verdir nos communautés. L'organisme fait du verdissement urbain et périurbain et procède à la plantation d'arbres de grands calibres.

En 2023, 159 projets ont été réalisés à Québec, 2300 arbres ont été plantés et 565 d'entre eux ont été plantés en milieu institutionnel.

En 2024, l'organisme a renouvelé l'entente avec la Ville pour la plantation de 2000 arbres sur des terrains non municipaux. Les arbres amènent plusieurs bienfaits. L'organisme considère quatre indices de priorisation: imperméabilité, les îlots de chaleur, la défavorisation et le pourcentage de la canopée présente.

L'organisme a présenté des cartes du quartier et la canopée et la priorisation sont présentées.

Marie-Josée Asselin mentionne que la Ville ne privilégie plus maintenant les boîtes à fleurs, mais davantage de projets comme celui du Collectif Canopée.

En résumé, l'organisme reçoit des demandes de propriétaire pour des services clé en main, il fait l'encadrement sur mesure et propose une tarification équitable.

### **Questions posées:**

Pierre Turgeon :

*"Fournissez-vous une garantie de survie des arbres plantés?"* Le Collectif Canopée remplace les arbres morts à partir de 10% de mortalité. Pour l'instant, l'organisme enregistre un bon taux de survie.

Laurie Plamondon :

*"Qu'avez-vous discuté avec M. Rioux de Place L'Ormière?"* Alain Benoit a discuté avec M. Rioux. Marie-Josée Asselin confirme que la Ville ne fleurit plus les artères comme par le passé. La Ville a proposé à M. Rioux de discuter avec ses commerçants afin de voir les possibilités de verdir le terrain via les différentes avenues possibles.

Lorenzo Genois :

*"Est-ce Place l'Ormière qui devrait défrayer les frais d'enlèvement de l'asphalte?"* Marie-Josée Asselin mentionne que des programmes de financement existent pour financer une partie des différents travaux.

Catherine Rouleau, citoyenne :

*"Qui approche les citoyens?"* Il y a des gens qui contactent directement l'organisme. Toutefois, lorsqu'il y a des zones rouges (îlots de chaleur), c'est le Collectif Canopée qui approche les citoyens.

#### **4. Période d'information des conseillères municipales**

Véronique Dallaire est absente en raison du déroulement de deux assemblées de conseils de quartier le même soir.

Marie-Josée Asselin mentionne qu'à la suite d'une communication envoyée par Laurie Plamondon pendant la fin de semaine dernière, elle a fait un suivi au sujet de la présence de Renouée du Japon dans la terre sur l'emprise Pincourt. L'équipe de la Ville s'est déplacée sur place et le contracteur a été contacté.

Marie-Josée Asselin s'est rendue à EuroMAB 2024 à Paris pour déposer la candidature de Québec comme une région de biosphère, dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO.

Marie-Josée Asselin mentionne que le Conseil de quartier de Loretteville a voté une résolution afin d'obtenir un projet de financement de 3000\$ à l'image de la sécurité routière mais en biodiversité.

Marie-Josée Asselin revient sur le secteur de la rue St-Maurice à proximité des travaux de l'emprise Pincourt et de la garderie. Un nouveau trottoir et une piste cyclable seront aménagés des deux côtés de la rue. Bref, l'aménagement sera semblable à la rue de l'Hôpital (devant l'hôpital).

Les bollards sont manquants sur la piste cyclable de la rue Blain du côté Ouest. Marie-Josée Asselin fera des vérifications.

#### **5. Questions et commentaires du public**

Aucun citoyen en ligne et en salle n'a de questions et commentaires.

Laurie Plamondon - "Est-ce que l'agrandissement a eu lieu au cinéma Le Clap?" Marie-Josée Asselin confirme que l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles a autorisé la modification et le retrait du nombre minimum de cases sur le site.

#### **6. Dossier du conseil de quartier**

##### **a. Suivi PPU Chauveau**

Isabelle Chabot demande si les écoles ont été consultées dans le cadre des consultations. Marie-Josée Asselin mentionne qu'elle n'a pas été informée à ce sujet.

Pierre Turgeon fait un retour sur la résolution faite à la dernière rencontre. Marie-Josée Asselin confirme avoir reçu la résolution.

Marie-Josée Asselin fait un retour sur les commentaires reçus par les citoyens. Certains ne se sont pas sentis à l'aise de réagir lors de la rencontre. Elle ne peut toutefois pas quantifier.

La Ville travaille à établir une stratégie en matière de conservation. Le projet suit son cours. À la fin du mois de septembre ou début du mois d'octobre, la prochaine étape devrait s'enclencher.

## **b. Des Châtelés en Action - Bilan**

Pierre Turgeon explique que le comité citoyen a réalisé ses dernières activités de la saison. Le café réparation du 21 avril fut un beau succès et a permis de recruter de nouveaux réparateurs.

Une corvée de nettoyage a été organisée le 25 avril.

Des membres du comité ont aussi collaboré à l'[activité Loretteville-Des Châtelés en p'tites roues](#) qui fut aussi une belle réussite. Marie-Josée Asselin en profite pour souligner la contribution rigoureuse de Pierre Turgeon lors de ce projet.

Voir le [site web](#) du comité pour les reportages de ces activités.

Des Châtelés en Action est toujours en recrutement pour consolider le nombre de membres du comité.

Prochaine rencontre du comité, fin septembre 2024.

## **c. Trottoir demandé sur rue de la Volière**

Un résident du quartier, **Guillaume Cantin**, nous a contactés afin de faire un suivi au sujet de sa demande de réaménagement de l'Avenue de la Volière.

La situation n'a pas changé, selon lui :

- Les voitures circulent très vite sur l'avenue de la Volière. La Ville installe parfois des cinémomètres, les données enregistrées doivent le prouver.

- La chaussée est toujours aussi étroite, ce qui rend la circulation des piétons impossible entre la rue des Ombrettes et le boulevard des Cimes.

- Ma demande au RTC pour faire déplacer un arrêt plus près de la « sortie nord » de la rue des Ombrettes est tombée dans l'oubli. De plus, un corridor déneigé durant l'hiver vers des Cimes et un trottoir sur de la volière avaient aussi été proposés par les membres du Conseil de quartier. Le courriel a été transféré à Marie-Josée Asselin.

Marie-Josée Asselin confirme que la demande a été soumise à nouveau en réanalyse du côté du STMI. Marie-Josée Asselin n'attendra pas la prochaine réunion. Elle communiquera avec nous par courriel.

Nous avons également reçu un courriel d'une autre résidente, Marie-France Mathieu, qui témoigne de la dangerosité du secteur notamment le soir en raison de l'absence de lumière de rue et l'hiver.

## **d. Déplacement bureau arrondissement**

Pierre Turgeon est en contact avec Linda Duchaine du CQ de Loretteville. Ce dernier a adopté une résolution demandant le déménagement du Bureau d'arrondissement :

Suivant la réception de la réponse de la Ville de Québec et celle du Réseau de transport de la Capitale à la résolution 23-CA-20 adoptée le 12 décembre 2023, et considérant les faits suivants:

- Le quartier de Loretteville est stratégiquement situé dans la couronne Nord de la ville de Québec, au cœur de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles (HSC);
- Le quartier est desservi par plusieurs lignes d'autobus du Réseau de transport de la capitale (RTC), dont le parcours Métrobus 804;
- Des infrastructures cyclables telles que le Corridor des Cheminots permettent de relier le quartier aux secteurs environnants;
- La rue Racine a été priorisée comme artère commerciale à dynamiser par la Ville de Québec, en plus de faire l'objet d'un plan de développement soutenu par le gouvernement fédéral grâce à l'Initiative de développement économique communautaire (IDEC);
- L'arrondissement de la HSC a connu une croissance démographique de l'ordre de 4,7 % entre 2016 et 2021, comparativement à 3,3 % pour l'ensemble de la ville;
- Des projets de densification sont en cours à Loretteville afin d'accueillir plus de citoyens;
- L'arrondissement de la HSC a connu une hausse de 30,4% du nombre de personnes immigrantes depuis 2016 et 21,3% des nouveaux arrivants dans l'arrondissement se sont installés dans le quartier de Loretteville;
- Les personnes issues de l'immigration sont susceptibles d'utiliser davantage les transports collectifs mais ils ont difficilement accès aux centres de service du RTC situés en dehors du territoire de l'arrondissement de la HSC;
- Le programme Équimobilité est difficilement accessible aux personnes vulnérables financièrement dans la couronne nord;
- L'Édifce Denis-Giguère est une propriété de la Ville de Québec où était initialement situé le bureau d'arrondissement de la HSC;
- Les assemblées du conseil d'arrondissement se tiennent à l'Édifce Denis-Giguère;

Que l'Édifce Denis-Giguère soit considéré par la Ville afin d'y installer les bureaux municipaux de l'arrondissement de La Haute St-Charles afin de rendre plus accessibles les services municipaux pour la majorité des citoyens et citoyennes de l'arrondissement. Ce déménagement permettra notamment d'offrir le service de validation d'admissibilité au programme ÉquiMobilité. À terme, cela pourra également inciter le RTC à y établir un centre de services à proximité pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens du secteur.

Pierre demande quels seront les impacts négatifs, pourquoi avait-il été déplacé de Loretteville à Val-Bélair.

Marie-Josée Asselin explique que lorsque les fusions ont eu lieu, les différents services et les différentes ressources ont été redistribués. Au Centre Georges D'Or, le service de transport en commun est inaccessible. Loretteville serait un lieu plus central. Elle croit qu'il y aurait plus d'affluences de citoyens si le bureau était plus accessible.

Pierre propose d'appuyer la résolution du CQ de Loretteville en adoptant la résolution suivante :

### **Résolution CA-2024-21**

*À l'Instar du CQ de Loretteville, les membres du CQ des Châtels proposent que l'Édifce Denis-Giguère soit considéré par la Ville pour y installer les bureaux municipaux de l'arrondissement de La Haute St-Charles afin de rendre plus accessibles les services municipaux pour la majorité des citoyens et citoyennes de l'arrondissement. Ce déménagement pourrait également inciter le RTC à y établir un centre de services à proximité pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens des quartiers de Loretteville et des Châtels.*

Sur une proposition de Patrick Raymond, appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtels demande le déplacement du bureau d'arrondissement de Val-Bélair à Loretteville.

**e. Sécurité routière - école Notre-Dame-des-Neiges**

Laurie Plamondon a effectué la commande des silhouettes pour l'école Notre-Dame-des-Neiges. Toutefois, des travaux auront lieu cet été à l'école donc les silhouettes devront être installées seulement à l'automne. D'ici là, le conseil de quartier tentera de les entreposer dans l'école.

Marie-Josée Asselin mentionne que l'école a un enjeu de verdissement. Il s'agirait d'un endroit potentiel pour le Collectif Canopée.

Isabelle Chabot mentionne qu'elle évalue si une publicité sera faite sur Facebook puisque les affiches s'écoulent bien et qu'il en reste moins de 50 unités.

Isabelle Chabot souligne également que le projet d'affiches né dans le quartier au début est maintenant décliné un peu partout dans les quartiers de la Ville et même depuis récemment la Ville de L'Ancienne-Lorette.

**f. Demande de station àVélo**

Pierre Turgeon propose de faire une demande pour faire installer une station àVélo. Les membre échangent sur le sujet et sont d'accord pour adopter la suivante:

**Résolution CA-2024-22**

*La ville de Québec vient d'annoncer l'implantation de 3 stations du service ÀVélo (en mode projet pilote) dans le quartier de Loretteville.*

*Or, le quartier des Châtels entretient des liens étroits avec son quartier voisin afin de profiter des services complémentaires qu'ils se partagent. Les citoyens transitent donc souvent d'un quartier à l'autre pour fréquenter les installations sportives et culturelles, les commerces, les services municipaux, etc.*

*De par leur position géographique respective, le quartier des Châtels en bas et le quartier de Loretteville en haut, font en sorte que les déplacements actifs sont difficiles lors des montées.*

*Considérant que les infrastructures pour les déplacements actifs sont manquantes dans le quartier.*

*Considérant que des démarches de revitalisation du centre-ville de Loretteville sont en cours et qu'il est souhaitable que les citoyens des 2 quartiers puissent se fréquenter plus facilement et écologiquement.*

*Considérant qu'une station supplémentaire dans le quartier Des Châtelers contribuerait au succès du projet pilote de Loretteville.*

*Sur une proposition de M. Pierre Turgeon, appuyée par Patrick Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtelers demande l'installation d'une station à Vélo dans le quartier afin d'entrer dans une nouvelle aire de la mobilité à Québec.*

## **7. Fonctionnement du conseil**

### **a. Trésorerie et déboursés**

Pour le mois de juin, les seules dépenses sont le secrétariat de soutien, les frais de transaction et la ristourne.

En sécurité routière, nous avons reçu le paiement du financement de 2000\$ de la Ville et nous avons payé les silhouettes.

Budget de fonctionnement: 1561,03 \$

Budget Sécurité routière: 1085,18\$

Budget Événements: 1117,48 \$

### **b. Résolution pour le secrétariat de soutien**

Aucune résolution nécessaire puisque la secrétaire de soutien est absente. La rédaction du procès-verbal est prise en charge par Isabelle Chabot et Pierre Turgeon

### **c. Correspondance**

Nous avons reçu une invitation pour la formation des nouveaux administrateurs de conseil de quartier. Lorenzo Genois a pu y assister et il a bien apprécié.

Un 5-7 jeudi le 20 juin pour les conseils de quartier à l'Hôtel de ville. Lorenzo Genois, Patrick Raymond, Patrick Desrochers et Isabelle Chabot seront présents.

## **8. Adoption de procès-verbaux**

### **a. Assemblée ordinaire du 8 mai 2024**

Le procès-verbal du 8 mai 2024 est adopté sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Lorenzo Genois.

## **9. Varia**

### **a. Pique-nique familial au parc Véga**

Isabelle Chabot explique qu'une invitation a été faite sur la page Facebook du Conseil de quartier. Dès 11h le 15 juin, les membres et leurs familles seront sur place. Laurie Plamondon, Pierre Turgeon, Patrick Raymond, Isabelle Chabot et Patrick Desrochers confirment leur présence.

Patrick Desrochers propose d'apporter son BBQ. Ce parc est qualifié de conviviaux c'est-à-dire que l'utilisation de BBQ au gaz et la consommation d'alcool sont permises si accompagnée d'un repas.

#### **b. Prochaine rencontre septembre**

La prochaine du conseil de quartier sera le 11 septembre 2024. Bonnes vacances à tous!

Laurie trouve intéressant le projet de sécurité routière du CQ de Loretteville. Elle pense qu'il faudrait s'en inspirer.

### **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à **20 h 30**, proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Patrick Raymond.

Procès verbale rédigé par Isabelle Chabot et Pierre Turgeon